

Rapport d'activité 2015-2016



Transmettre à chaque enfant
les savoirs fondamentaux
et le goût de l'excellence

Le mot de la présidente



Chers amis,

15 ans.

Cela fait 15 ans qu'une poignée de jeunes familles, bientôt rejointes par quelques professeurs expérimentés, firent ce pari un peu fou : créer, au nez et à la barbe des appareils syndicaux et des énormes fédérations qui prétendent représenter les parents d'élèves, **une association complètement indépendante, rassemblant parents et professeurs**, et tout mettre en oeuvre pour sauver l'école.

En informant l'opinion publique, tout d'abord. À cette époque, en 2001, peu de personnes étaient réellement conscientes de la catastrophe éducative dans laquelle s'enfonçait notre pays. On entendait même des cadres au Ministère prétendre que «le niveau monte»!

En allant à la rencontre des responsables politiques, ensuite, pour leur demander des comptes sur ce qui se passait dans les établissements, et pour leur proposer des solutions concrètes.

En contribuant à la réflexion pédagogique, enfin, par des publications, des comparatifs, des colloques... afin de montrer que l'échec scolaire n'est jamais une fatalité, et qu'avec les bonnes méthodes, la bonne utilisation des moyens, on peut apprendre à chaque enfant à lire et écrire, compter et réfléchir, et à donner le meilleur de lui-même.

SOS Éducation était née. Très vite, l'association fut rejointe par des centaines, puis des milliers de personnes généreuses, **de toutes sensibilités politiques**, de toutes confessions, qui lui permirent de se développer jusqu'à devenir un acteur incontournable du débat éducatif. À ce jour, sur 15 ans d'activité... plus de 165 000 personnes ont soutenu financièrement les actions de SOS Éducation. C'est considérable ! Un élan collectif, l'espoir d'une amélioration globale du système éducatif.

L'année 2015-2016 restera comme une étape importante dans cette montée en puissance, puisqu'elle a vu des propositions de l'association **reprises à la virgule près** par certains des principaux ténors de la campagne présidentielle.

Mais si la bataille sur le plan des idées est en passe d'être gagnée, un défi beaucoup plus ardu s'ouvre devant nous : **celui de l'application réelle de ces propositions sur le terrain.** On sait combien de réformes, heureuses ou funestes, se sont perdues par le passé dans l'énorme machinerie de l'Éducation nationale. On sait quelles résistances, quels corporatismes, quelles idéologies il va falloir affronter.

Ce combat commence aujourd'hui, avec et grâce à vous.

Claire Polin, Présidente de SOS Éducation



LES FRANÇAIS FONT BLOC CONTRE NAJAT VALLAUD-BELKACEM !

Après les mobilisations d'envergure de l'année précédente, l'action de SOS Éducation se concentre de nouveau contre la réforme du collège initiée par la ministre de l'Éducation nationale. **L'association réalise un sondage avec l'Ifop** au sujet de la perception de la réforme du collège. Sans surprise, ce sondage révèle que 61% des français y sont opposés. De nombreuses retombées presse font état de ces résultats. Affolée, la ministre annonce qu'il y a, concernant cette réforme, un simple « malentendu ». **SOS Éducation descend de nouveau dans la rue** aux côtés des professeurs et placarde sur tout le passage du cortège des affiches portant le hashtag « #sosmalentendu »... viralité assurée sur les réseaux sociaux !



SOS ÉDUCATION S'INVITE DANS LES ÉLECTIONS RÉGIONALES

Après avoir analysé le programme éducatif de tous les candidats régionaux et cherché à imposer des idées fortes pour améliorer notre système éducatif, notamment en ce qui concerne la formation professionnelle et l'apprentissage, l'association dénonce **la gabegie de subventions** accordées par certaines régions dans le cadre d'actions prétendument éducatives. C'est notamment le cas en Ile-de-France, où le choix de ces associations soutenues pour intervenir dans les cadre scolaire est tout sauf indifférent. Sous couvert de « lutte contre les LGBT-phobies », certaines dispensent même des formations aux professeurs où on leur présente des supports pédagogiques visant à déconstruire les repères sexuels des enfants! **Révélat entre les deux tours le scandale de ces formations dans une vidéo** qui sera visionnée plusieurs centaines de milliers de fois. SOS Éducation pèse sur le résultat du vote : l'équipe sortante perd de justesse la région.



LUTTE CONTRE LILLETTRISME

Malgré les plans successifs de prévention de l'illettrisme depuis 2002, 25% des élèves ont des acquis fragiles et 15% d'entre eux connaissent des difficultés sévères ou très sévères à l'issue de leur scolarité à l'école primaire. L'association lance **une grande campagne de sensibilisation des parlementaires** sur ce sujet, et leur propose **15 mesures** à adopter de toute urgence : évaluations transparentes en CE1, retour aux méthodes d'apprentissage éprouvées, formation des maîtres, création d'un statut d'enseignant « référent lecture » pour chaque établissement... plusieurs de ces propositions seront reprises dans les programmes présidentiels élaborés tout au long de l'année.



Rencontre avec le député Hervé Mariton

ACTION CONTRE LES NOUVEAUX MANUELS SCOLAIRES

Une équipe de professeurs membres de SOS Éducation examinaient début 2016, **les nouveaux manuels** que les éditeurs ont envoyé aux établissements pour coller à la réforme des programmes scolaires. **La consternation est générale.** Jamais encore on n'avait vu une telle

salade pédagogique et des exercices aussi abêtissants. En histoire, la plupart des nouveaux manuels font quasiment l'impasse sur les pages glorieuses de l'histoire de France, pour s'attarder des chapitres entiers sur la culpabilisation mémorielle et la repentance. Certains éditeurs vont jusqu'à faire l'apologie de la ministre Najat Vallaud-Belkacem et de sa réforme du collège, en reproduisant la Une du quotidien *Libération* !



SOS Éducation lance **une grande pétition de protestation** qui rencontre un bel écho dans la presse. L'association assure aussi la promotion des trop rares ouvrages scolaires de qualité, comme le manuel *Terre des Lettres* en français, qui conserve un bon niveau d'exigence, et l'excellent *Nouveau Manuel d'Histoire* publié par La Martinière, qui propose une approche chronologique et équilibrée, avec des textes et des illustrations remarquables.



Exemple d'exercice proposé aux collégiens en français (Nathan, 4^e)

GRAND COLLOQUE SUR « L'ÉCOLE DE DEMAIN »



Le 7 juin, SOS Éducation organise à la Maison de la Chimie et sous le haut patronage de Patrick Hetzel, député du Bas-Rhin, ancien recteur d'académie et ancien directeur général de l'enseignement supérieur, un grand colloque sur **l'autonomie des établissements scolaires.** Durant toute une journée riche de débats se rassemblent de nombreux experts, politiques et grands témoins devant une assistance nombreuse.



De gauche à droite : Bernard Hugonnier, directeur adjoint de l'éducation à l'OCDE, Annie Genevard, député, secrétaire nationale Les Républicains à l'éducation, Jean Paul Mongin, délégué général SOS Éducation, Éric Anceau, responsable du projet Debout la France, Dominique Reynié, directeur de la Fondapol

L'événement est un très grand succès auprès de la communauté éducative et fait l'objet de plusieurs articles notamment dans la *Lettre du Monde de l'éducation*. À la suite de ce colloque, tous les candidats à la Primaire de la droite et du centre reprennent l'idée d'autonomie dans leur programme.



Claire Pollin, présidente de l'association, a ouvert le colloque

ACTION « BACCALAURÉAT » DEVANT LE CONSEIL D'ETAT

SOS Éducation dépose un recours contre le décret n°2015-1351 qui brade encore un peu plus la valeur du baccalauréat, en stipulant que tous les redoublants bénéficieront du maintien de leurs notes supérieures à 10 pendant 5 ans pour retenter leur chance, tout en gardant la possibilité d'accéder à une mention. L'association pointe une rupture manifeste du principe d'égalité devant les examens. **Jugé recevable par le Conseil d'Etat** puis transmis au ministère de l'Éducation nationale, le recours de SOS Éducation ne reçoit qu'une réponse embarrassée du ministère. Pour accélérer son examen, **l'association dépose des milliers de pétitions** à la présidence du Conseil, devant les caméras de télévision.



OBJECTIF 2017, LE GRAND ORAL DE SOS EDUCATION

En cette rentrée 2016, SOS Éducation se félicite que ses propositions soient désormais reprises et entendues par des responsables politiques, notamment dans le cadre de la Primaire de la droite et du centre. L'association part à la rencontre des principaux acteurs du débat éducatif, experts et candidats pour les interroger sur les réformes à mener. Ceux-ci acceptent de **se prêter à l'exercice du « Grand oral SOS Éducation »**, c'est-à-dire de s'exprimer en exclusivité pour nos 60 000 membres et 200 000 sympathisants sur les points-clés de leur programme. Si les responsables politiques engagés dans la primaire de la droite et du centre, pour des raisons de calendrier, sont les premiers interrogés, il va de soi que l'association proposera l'exercice aux candidats de tous les partis politiques le moment venu.



Stéphanie Baz, responsable de la communication, a interrogé pour SOS Éducation François Fillon.



Jean-Frédéric Poisson à l'issue de son « Grand oral SOS Éducation » avec Jean Paul Mongin.

Témoigner...

SOS Éducation sensibilise l'opinion publique sur l'état réel de notre école. L'association ne laisse passer aucun chiffre, aucun fait. L'information provient des rapports officiels mais aussi directement des parents et des professeurs. Sur l'année scolaire 2015-2016, **l'association a contacté plus 700 000 de foyers par voie postale**, en plus de ses 60 000 membres et 200 000 sympathisants sur internet. Elle a également envoyé des informations par email à près d'un million de personnes.



Petit-déjeuner parlementaire « Éduquer avec... » : le philosophe Salim Mokaddem est entouré du député Michel Herbillon et de Jean Paul Mongin, délégué général de l'association.

SOS Éducation rencontre d'innombrables représentants de think-tanks, d'autres associations et de mouvements politiques de tous bords : elle porte auprès d'eux la parole de ses membres et sympathisants. C'est notamment le but des petits déjeuners « Éduquer avec... » **organisés à l'Assemblée nationale**, où de nombreux parlementaires viennent chaque mois écouter un philosophe parler de l'éducation chez les grands auteurs classiques.



Sur le plateau de LCI, Jean Paul Mongin détaille face à la ministre Najat Vallaud-Belkacem les propositions de SOS Éducation contre la violence scolaire.

SOS Éducation se mobilise en outre de manière récurrente, sur le terrain et **dans les médias**, afin de dénoncer les initiatives nuisibles du ministère de l'Éducation nationale et de proposer les réformes éducatives et méthodes d'enseignement reconnues pour leur efficacité.

Transmettre...

Durant l'année 2015-2016, SOS Éducation a organisé plusieurs dizaines d'ateliers de formation destinés aux professeurs. Ces ateliers, **entièrement gratuits**, ont remporté un vif succès et ont réuni en moyenne à chaque session environ 30 enseignants dans nos locaux, venant du public comme du privé. Un compte-rendu ainsi qu'une interview filmée de l'intervenant ont été publiés. Encore cette année, plus de 20 ateliers, soit plus de 400 personnes ont pu bénéficier de ces formations :

- Méthodes de lecture ;
- enseignement de l'écriture ;
- calculer avec un boulier ;
- pédagogie Montessori ;
- relations école-famille ;
- apports des neurosciences pour les apprentissages... Les thématiques sont extrêmement variées, avec pour seul point commun l'objectif d'une application directe et efficace dans les classes dès le lendemain de la formation.

Nous vous invitons à découvrir le programme des ateliers à venir à cette adresse : <http://soseducation.org/ateliers-de-sos-education>



Atelier sur l'apprentissage de l'analyse



Atelier sur la littérature jeunesse

Réfléchir...

Soucieuse d'élever le niveau du débat éducatif, SOS Éducation publie depuis 2014 des ouvrages de **témoignages** d'acteurs engagés, des **études** émanant d'experts internationaux, des **essais** sur l'École et des ouvrages de **pédagogie**.

Liste des publications de l'année 2015-2016 :

Lagonie de l'école, dernier rapport d'un inspecteur, par Jean Roger
Éduquer avec Rousseau, par François-Xavier Bellamy
Éduquer avec Kant, par Emilie Tardivel
Éduquer avec Hegel, par Philippe Soual
Quelle école pour l'Europe de demain ?, par Philippe Nemo
Pourquoi enseignons-nous ? - collectif
Maths et magiques niveau lycée, par Dominique Souder
Manuel de survie du professeur de français, par Claire Lebretton

Retrouvez toutes les publications sur : <http://editions.soseducation.org>



Partout en France!

Les antennes locales de SOS Éducation ont été créées avec l'objectif d'œuvrer pour la réussite scolaire de tous les enfants en accompagnant les parents ainsi que les acteurs de l'éducation. La fédération SOS Éducation se développe ainsi dans toute la France en proposant plusieurs activités : les bénévoles de la fédération SOS Éducation s'engagent par exemple dans le **soutien scolaire** pour apporter une aide aux élèves en difficulté, et ils animent également des **permanences d'écoute** et d'aide aux parents.

Sont également mis en place, selon les régions :

- Des **goûters-littéraires** pour les enfants.
- Des **conférences-débats** sur différentes thématiques : la littérature jeunesse, aider son enfant à faire ses devoirs, orientation professionnelle afin d'éviter le décrochage scolaire, comment construire la concentration, la réflexion, la mémoire et l'autonomie de nos enfants, comment accompagner un enfant intellectuellement précoce, comment aider les collégiens en difficulté, etc.

Si vous souhaitez rejoindre l'antenne la plus proche de chez vous, contactez : federation@soseducation.org



Goûter littéraire organisé par SOS Éducation 92 à Asnières

Séance de soutien scolaire dans une antenne de l'association



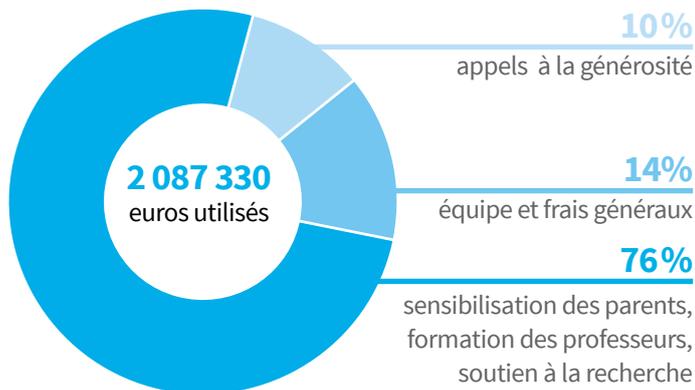
Les moyens

SOS Éducation ne reçoit aucune subvention. Elle est financée exclusivement grâce à la générosité de ses membres, ce qui garantit sa totale indépendance.

Chacun donne selon ses moyens de 10 euros à plusieurs milliers d'euros. Les membres ont en commun leur engagement et leur fidélité. Ils savent que les causes défendues par SOS Éducation sont des combats de longue haleine. Certains nous suivent depuis plus de 10 ans.

Actions

SOS Éducation a reçu 1,9 millions d'euros en 2015. L'association a soutenu des initiatives locales à travers ses bourses, a permis à plus de 200 professeurs de venir se former dans ses locaux, a informé régulièrement les parents, a lutté contre la violence dans nos écoles et a porté devant le gouvernement l'ensemble de ses projets, contrant certaines expérimentations pédagogiques hasardeuses.



SOS Éducation utilise de nombreux supports pour diffuser ses idées et permettre à chacun de trouver des réponses aux problèmes éducatifs actuels. L'association propose des dépliants, des affiches, des études, des manifestations (groupe de travail, colloque, etc.) et des ateliers. Elle est présente auprès du public à travers plusieurs sites Internet et dans la grande presse :



«Grâce à son militantisme acharné et à sa présence grandissante dans les médias, SOS Éducation pèse de plus en plus lourd dans le débat éducatif». - *Le Figaro*

«L'association SOS Éducation est devenue un puissant groupe de pression dans le débat scolaire». - *Le Nouvel Observateur*



Les chiffres clés 2015-2016

60 000 membres actifs
200 000 abonnés à notre newsletter
Plus de 2000 followers sur twitter
Plus de 25 000 fans sur facebook
Plus d'1.5 million de courriers envoyés par voie postale
Plus de 200 000 signatures de pétitions envoyées au gouvernement

L'équipe de SOS Éducation



De gauche à droite : Yaëlle Kali, secrétaire. Paola Carruolo, responsable des formations. Hélène Darantière, responsable des relations donateurs. Jean Paul Mongin, délégué général. Frédéric Larivière, graphiste. Claire Polin, présidente. Éric Galland, éditeur. Stéphanie Baz, responsable de la communication. Émilie Prevel, responsable des études. Anne Jacquelin, relectrice / correctrice.

Contacts

120 boulevard Raspail, 75006 Paris - Téléphone : 01 45 81 22 67 - E-mail : contact@soseducation.org



<http://www.facebook.com/page.sos.education>



<http://twitter.com/soseducation>

Soutenir SOS Éducation

Pour conserver son indépendance et sa liberté de parole, SOS Éducation, association reconnue d'intérêt général de loi 1901 à but non lucratif, ne reçoit aucune subvention de l'État. Vous pouvez soutenir nos actions par un don, qui vous permettra de déduire 66% de son montant de votre impôt sur le revenu. Exemple : un don de 100€ vous permettra de déduire 67€ de vos impôts et ne vous reviendra donc qu'à 33€. Pour nous soutenir, merci de recopier ce lien dans votre navigateur : <http://soseducation.org/dons>

Par ailleurs, la nouvelle loi du 31 juillet 2014 sur l'Économie sociale et solidaire permet désormais à SOS Éducation de recevoir des donations et des legs, y compris d'assurance-vie.

Pour plus d'information, nous sommes à votre disposition par téléphone au 01 45 81 22 67 et par e-mail à contact@soseducation.org

N'hésitez pas à nous solliciter.

